Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz =

Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia

Svizzera: bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 24 (2001)

Heft: 2-fr: Avenches : capitale des Helvètes

Artikel: Du Bas-Empire au haut Moyen Age

Autor: Blanc, Pierre / Frey-Kupper, Suzanne / Frei-Stolba, Regula

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-18980

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Du Bas-Empire au haut Moyen Age

Pierre Blanc, Suzanne Frey-Kupper, Regula Frei-Stolba

Avenches a longtemps été considérée comme une ville dévastée et abandonnée après le passage des Alamans entre 275 et 277. Une vision peu nuancée que démentent les dernières recherches.

«Aucune destruction n'égala celle d'Avenches, (...) offerte à la haine et à la cupidité des Alamans». C'est en ces termes pour le moins tranchés qu'était décrit, il y a une cinquantaine d'années, le sort que connut la capitale de cité des Helvètes suite aux premières incursions alamanes du milieu du 3° s. apr. J.-C. sur le Plateau suisse. Relayée de nos jours encore par les manuels scolaires, cette vision réductrice des événements reposait essentiellement, il est vrai, sur les seuls témoignages de deux auteurs

Fig. 110 Manche de couteau en ivoire représentant deux gladiateurs. L. 12,4 cm. 3°/4° s. apr. J.-C.

Manico di coltello d'avorio, raffigurante due gladiatori. L. 12,4 cm. III-IV sec. d.C.

Fig. 111 «Vue d'Avenches, du côté du Levent, prise de la vielle Tour».

Aquarelle J. E. Curty, 18° siècle.

«Veduta d'Avenches, con la zona di Levent, dalla vecchia torre».

antiques des 4° et 7° siècles, Ammien Marcellin et Frédégaire. Constatée à Avenches comme en d'autres sites, la rareté des traces matérielles postérieures au milieu du 3° s. apr. J.-C. fut ainsi longtemps considérée comme la preuve manifeste de l'état de profond délabrement auquel furent brusquement réduites les villes du Haut Empire. Une interprétation plus critique des sources historiques, archéologiques et numismatiques permet désormais d'appréhender cette époque de crise et de mutation de manière plus nuancée. En mesurer les effets immédiats reste pourtant un exercice difficile: aucun centre urbain de l'Helvétie romaine n'a d'ailleurs livré à ce jour de traces de destruction brutale imputables à coup sûr aux raids alamans.

Le Bas-Empire entre continuité et rupture

Affaiblissement des frontières sous la pression des peuples barbares, difficultés économiques et crise du pouvoir central vont plonger l'Empire, dès la fin du règne des Sévères, dans près d'un demi-siècle d'anarchie militaire et politique. Pour tenter de restaurer l'autorité de l'Etat, l'empereur Dioclétien entreprit dès 284 une profonde réforme, en créant une douzaine de diocèses qui regroupaient chacun plusieurs provinces. C'est ainsi qu'au moment où fut rédigée la Notice des Gaules, soit vers la fin du 4° ou au début du 5° siècle, Avenches et les cités de Nyon, Bâle et Besancon formaient l'une des neuf provinces du diocèse des Gaules, la Maxima Sequanorum. On observe d'autre part, à partir du 4° siècle, le déclin progressif de certains centres urbains (Avenches, Nyon, Augst) au profit d'agglomérations jusqu'alors de moindre importance (Bâle, Lausanne, Genève, Yverdon). Avenches n'en continua pas moins, après le 3° siècle, d'être mentionnée en tant que ville dans divers documents (Table de Peutinger, Notice des Gaules. Vies des Pères de l'Eglise), et conserva une importance suffisante pour devenir siège épiscopal au début du 6° siècle. Sur le site d'Avenches, les témoins archéolo-



111

giques postérieurs au milieu du 3° s. apr. J.-C. (monnaies, structures funéraires, fragments architecturaux et objets de la vie quotidienne) ont permis de longue date de supposer une occupation sporadique au Bas-Empire. Fortuites et pour la plupart isolées de leur contexte de provenance, ces découvertes laissaient toutefois ouverte la question de la rupture ou de la continuité de l'occupation du site de la fin du Haut Empire au haut Moyen Age. Les fouilles réalisées ces dernières années dans différents secteurs périphériques de la ville sont venues combler en partie cette lacune avec la mise en évidence, notamment près du théâtre antique et dans le monument lui-même. d'une série d'aménagements se succédant de la seconde moitié du 3º siècle aux 6/7º siècles. C'est ainsi qu'à partir de 250 environ et jusque vers le milieu du 4º siècle, artisans bronziers puis récupérateurs de plomb exercèrent leurs activités au lieudit En Selley, à une trentaine de mètres du théâtre (insula 56) (fig. 69, B). Associés à de nombreuses monnaies et à un riche mobilier céramique, de grands



foyers formés de dalles de terre cuite en réemploi témoignent d'une occupation également domestique de cette partie du quartier (fig. 112). Vers 320 apr. J.-C. enfin, fut aménagée une installation de fumage ou de séchage de denrées comestibles (viandes ou céréales), l'un des rares dispositifs de ce type connus dans nos régions. Avec le proche bâtiment à caractère rural ou artisanal occupé du milieu du 4° au 6° s. apr. J.-C. au lieu-dit Sur St-Martin, et les adjonctions tardives au nord du péribole du sanctuaire de la Grange des Dîmes, les vestiges d'En Selley sont ainsi parmi les très rares témoins de ces périodes à ne pas avoir été définitivement effacés sous l'action conjuguée des récupérateurs de pierre et des labours.

Fig. 112
Foyers et fumoir d'époque tardive (fin 3° - 1° tiers du 4° s. apr. J.-C.) mis au jour près du théâtre, au lieu-dit En Selley.

Focolari e fumigatoio d'epoca tarda (fine III - primo terzo del IV sec. d.C.) rinvenuti in località En Selley, vicino al teatro.

La destruction d'Avenches d'après les textes antiques.

Capitale de cité provinciale, Aventicum est restée à l'écart des grands événements de l'histoire du Haut Empire, et n'est citée, dans les sources littéraires, qu'à la seule occasion de sa participation aux guerres civiles survenues en 69 apr. J.-C, l'année suivant la mort de Néron (Tacite, *Hist.*, I, 67-69). Il faut ensuite attendre plusieurs siècles avant que le nom d'Aventicum réapparaisse chez les auteurs anciens, dans deux brèves allusions à l'état de ruine de la ville au 4° siècle suite à son pillage par les Alamans en 260 apr. J.-C.

La première de ces mentions est celle de l'historien Ammien Marcellin qui aurait visité la ville vers 355. Dans son chapitre des Res gestae consacré à la Gaule, il décrit Avenches comme une «ville abandonnée sans doute, mais jadis fort illustre, comme l'attestent aujourd'hui ses édifices à demi ruinés».

«... Aventicum, desertam quidem civitatem sed non ignobilem quondam, ut aedificia semiruta nunc quoque demonstrant» (XV, 11, 12)

C'est à une source beaucoup plus tardive, une chronique du 7° siècle attribuée à un dénommé Frédégaire, que l'on doit la date traditionnellement retenue de 260 apr. J.-C. pour la destruction de la ville imputée aux Alamans. Dans ce texte figure pour la première fois le nom de Wibili qui réapparaît dans le nom allemand d'Avenches, Wiflisburg:

«Après avoir dévasté par assaut Avenches, qu'on appelle autrement Wibil, et la plus grande partie de la Gaule, les Alamans passèrent en Italie».

«Alamanni uastatum Auenticum praeuencione Wibili cuinomento et plurima parte Galliarum in Aetalia transierunt» (II, 40)

Ces deux témoignages sont sujets à des doutes et à des discussions: Ammien Marcellin souligne la destruction partielle d'Aventicum et son abandon, sans d'ailleurs faire mention des Alamans, alors que l'archéologie et la numismatique attestent, au contraire, une occupation continue du site entre le 3° et le 4° siècle, même s'il reste très difficile d'avoir une vision cohérente de cette occupation.

Quant à la date exacte de la prise de la ville, les arguments ne manquent pas pour mettre en doute la fiabilité du témoignage de Frédégaire qui, sans aucune volonté d'exactitude chronologique, associe une notice locale aux Chroniques de St-Jérôme ellesmêmes imprécises (année 263 de ces Chroniques et non pas 260). Pour situer dans la chronologie des événements historiques de cette époque le passage, rapporté par Frédégaire, des Alamans sur le Plateau suisse, il faut recourir au témoignage d'une inscription d'interprétation délicate trouvée à St. Maurice, et surtout élargir le débat à ce que l'on connaît d'autres sites contemporains. Il est ainsi actuellement admis que c'est aux environs de 275-277 apr. J.-C., date de la destruction du site d'Augst, qu'aurait eu lieu cette incursion. _*RFS*



Fig. 113 Tronçon de la fortification du Bas-Empire au Bois de Châtel, dégagé par Albert Naef en 1910.

Troncone di fortificazione del tardo impero nel Bois de Châtel, messa in luce da Albert Naef nel 1910.

Des sondages entrepris en 1999 dans le théâtre ont permis de repérer la trace d'un imposant fossé défensif établi autour de l'édifice à la fin du 3° siècle, au moment où le monument lui-même connaissait une restructuration partielle dont la nature exacte nous échappe. Bien que ce dispositif ait été désaffecté vers le milieu du 4° siècle, mettant ainsi un terme à une occupation peut-être à caractère militaire de l'édifice, le mobilier issu des derniers niveaux conservés témoigne de la fréquentation du théâtre jusqu'au 6° voire 7° siècle. Ces quelques indices tendent à conforter l'hypothèse émise de longue date de la réutilisation des grands édifices du Haut Empire comme refuges. Dans le cas de l'amphithéâtre, cette occupation ne semble pourtant pas s'être prolongée au-delà du 4° siècle, date à partir de laquelle le monument va être partiellement démantelé puis exploité par les chaufourniers jusqu'au 6° siècle au moins.

L'abandon partiel de la ville romaine, et de son enceinte de prestige, suggéré par les sources antiques, a vraisemblablement eu pour conséquence la mise en œuvre d'un système défensif mieux adapté à la protection d'une population désormais regroupée et sans doute moins nombreuse. La preuve formelle de l'édification d'une fortification réduite englobant un secteur com-

pris entre théâtre, porte de l'Ouest et amphithéâtre, fait pourtant encore défaut.

Le débat repose à vrai dire en grande partie sur l'interprétation problématique d'un mur communément appelé «Mur des Sarrasins», conservé sur près de 90 m au sud-ouest du cimetière d'Avenches (fig. 115, 6). S'il fait peu de doute que ce mur aux larges fondations s'apparente bien à un ouvrage de défense, l'incertitude subsiste quant à sa date de construction: il s'agirait ainsi pour les uns des restes d'une fortification réduite du Bas-Empire, dont le tracé aurait été dicté dans ce secteur par celui d'une voie romaine encore visible au moment de son édification; d'autres proposent au contraire d'y voir les vestiges de l'enceinte d'un bourg chrétien dont divers documents d'archives des 14° et 15° siècles suggèrent l'existence, au haut Moyen Age, au pied de la colline d'Avenches. Bien que ces deux interprétations ne soient pas contradictoires, dans la mesure où l'on ne peut exclure que le tracé de l'enceinte du bourg médiéval ait pu se confondre avec celui d'une fortification romaine tardive, ce problème irritant ne sera vraisemblablement résolu qu'au prix du dégagement de tout ou partie des substructures de ce mur énigmatique.

La présence d'une vaste place fortifiée - ou castrum - sur la proche colline du Bois de Châtel (fig. 5), site de hauteur dont la configuration topographique avait déjà été mise à profit au 1er s. av. J.-C. par les Helvètes encore indépendants, revêt également une importance toute particulière dans la problématique de cette époque. De cette fortification, seuls sont encore partiellement visibles les larges soubassements (plus de 2 m) d'une partie des remparts (fig. 113) et d'une tour d'angle polygonale. Dégagés en 1910, les vestiges des deux tours du même type qui flanquaient l'entrée occidentale du castrum, établie sur le tracé hypothétique d'une ancienne route celtique, ont par contre été réenfouis. Bien que la présence de matériaux de construction provenant de la ville romaine laisse peu de doute sur le caractère tardif de ces aménagements, rien ne permet pour l'heure d'en préciser davantage la datation.

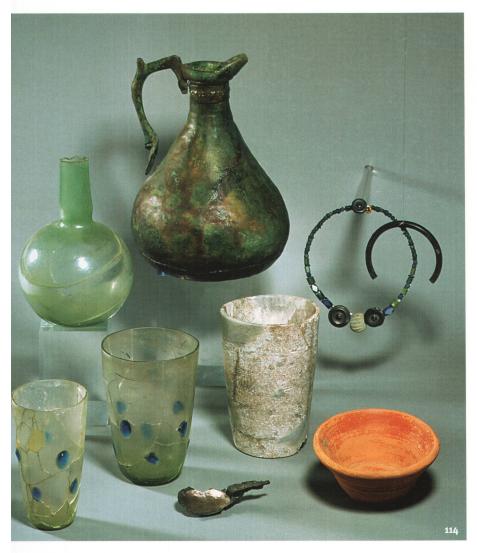


Fig. 114
La sépulture d'une jeune fille inhumée au début du 4° s. apr. J.-C. dans la nécropole de la porte de l'Ouest constitue l'un des témoignages les plus précoces du christianisme dans nos régions. Son riche mobilier comprend en particulier deux gobelets en verre gravés des inscriptions «vivas in Deo», vis en Dieu, et «zeses», que tu vives.

L'inumazione di una ragazza dell'inizio del IV sec. d.C. nella necropoli della porta occidentale rappresenta una testimonianza precoce di cristianesimo nelle nostre regioni. Il ricco corredo comprende in particolare due bicchieri di vetro con le iscrizioni incise: «vivas in Deo», vivi in Dio, et «zeses», che tu viva. Faute de fouilles systématiques, la fonction même de cette place forte (site militaire, ville refuge provisoire ou permanente?) et sa relation avec la ville romaine sur le déclin restent également inconnues.

Le christianisme ou l'avènement d'un ordre nouveau

L'un des aspects primordiaux de cette époque de transition qu'est l'Antiquité tardive est sans conteste la diffusion croissante du christianisme,

devenu religion d'Etat en 391. Les structures administratives mises en place par Dioclétien vers la fin du 3° siècle vont servir de modèle à l'organisation ecclésiastique de la Gaule: certains chefslieux de cité sont ainsi promus au rang d'évêché et leur territoire devient diocèse. Si tel semble bien avoir été le cas, dans nos régions, de Genève et de Martigny, la situation est moins claire en ce qui concerne Avenches qui, avec Nyon, aurait tout d'abord été rattachée à une circonscription dépendant de Genève, la Sapaudia, dont la première attestation remonte au début du 5° siècle. Un siècle plus tard, plusieurs textes mentionnent l'existence d'un diocèse des Helvètes dont Avenches et Vindonissa (Windisch) auraient été en alternance la capitale, avant le transfert définitif de son siège à Lausanne vers la fin du 6° siècle. A ce jour pourtant, l'archéologie n'a livré aucun témoignage sûr de la présence d'un évêque à Avenches, comme c'est par contre le cas à Vindonissa.

Il n'en demeure pas moins que c'est dans le cadre du développement des lieux de cultes chrétiens sur le site que va en quelque sorte s'opérer la transition entre l'époque romaine tardive et le Moyen Age. Les premières églises actuellement attestées à Avenches ne semblent pas antérieures à la fin du 5° ou au début du 6° siècle (fig. 115): c'est en premier lieu l'église de St-Martin dont les vestiges les plus anciens, d'époque mérovingienne, ont été mis au jour, avec plusieurs sarcophages de pierre, à l'emplacement de l'actuel cimetière d'Avenches; dans le village voisin de Donatyre, c'est au plus tard au 7° siècle qu'une chapelle funéraire, établie près de l'hypothétique porte Sud de la ville romaine, fut dédiée à Ste-Thècle (Domna Thecla). L'origine paléochrétienne des chapelles St-Etienne et St-Antoine, aujourd'hui disparues, mais que la toponymie et les sources médiévales situent, l'une au pied du versant sud de la colline d'Avenches, l'autre près de la porte occidentale du bourg médiéval, semble également plausible, dans la mesure où plusieurs tombes romaines tardives ont été mises au jour non loin de leur emplacement présumé.

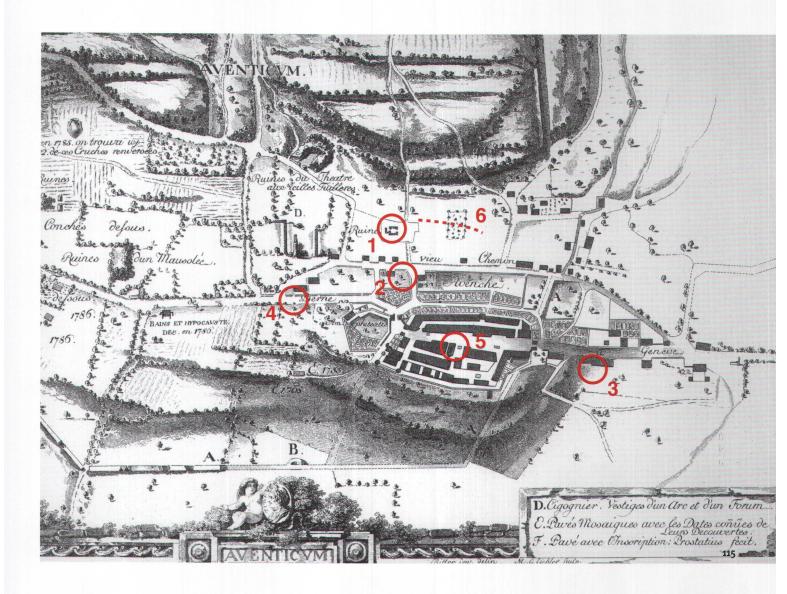


Fig. 115 Situation attestée ou supposée des églises et d'autres vestiges du haut Moyen Age, reportée sur le plan d'E. Ritter (1786): Eglise de St-Martin (1), St-Etienne (2), St-Antoine (3), St-Symphorien / St-Pancrace (4), Eglise de Ste-Marie-Madeleine (5), Mur des Sarrazins (6).

Ubicazione attestata o supposta delle chiese e di altri resti dell'alto Medioevo, riportati sulla pianta di E. Ritter (1786).

Si l'on en croit les sources médiévales, c'est en contrebas de l'amphithéâtre, non loin du temple gallo-romain de la Grange des Dîmes, que devait se situer une chapelle dédiée à St-Symphorien, renommée St-Pancrace à la fin du Moyen Age, dont le fondateur ne serait autre que Marius d'Autun, évêque d'Avenches de 573 à 594. Les fouilles menées en 1992 dans l'enceinte de ce sanctuaire ont effectivement apporté la preuve d'une occupation de ce secteur à partir du milieu du 3° siècle, ce que laissait déjà supposer la découverte, en 1905, de plusieurs inhumations et d'un sarcophage. Il est pourtant encore pré-

maturé d'interpréter les quelques structures maçonnées établies en partie sur le monument, alors en voie de démantèlement, comme étant indubitablement les vestiges d'un lieu de culte paléochrétien.

Ce n'est que plus tard que les indices de la présence d'un édifice religieux dans ce secteur se feront plus probants: à partir de l'an mil, une vingtaine de sépultures (fig. 117) viennent en effet s'implanter à quelques mètres d'un vaste bâtiment en bois de plan quadrangulaire dont l'étude à venir devrait permettre de préciser la fonction.

Il faut en convenir, notre connaissance actuelle de

Fig. 116
Monnaies (2° moitié du 3° - début du 4° s. apr. J.-C.) trouvées à Avenches/En Selley, mauvais antoniniens des empereurs officiels de Rome (1-2 Gallien et Claude le Gothique) et des usurpateurs gaulois (3-4 Victorin et Tétricus I°), imitations de mauvaise qualité selon les antoniniens de Tétricus I° (5) et des frappes pour Claude le Gothique divinisé (6-7), «bonnes» monnaies frappées suite aux réformes d'Aurélien et de Dioclétien (8-9). Ech. 1:1.

Monete rinvenute ad Avenches, località En Selley (seconda metà del III - inizio del IV sec. d.C.).
Antoniniani scadenti degli imperatori ufficiali di Roma (1-2 Gallieno e Claudio Gotico) e degli usurpatori gallici (3-4 Vittorino e Tetrico I), imitazioni di cattiva qualità di antoniniani di Tetrico I (5) e dei tipi emessi per Claudio Gotico divinizzato (6-7), monete «buone» coniate in seguito alle riforme di Aureliano e di Diocleziano (8-9). Sc. 1:1.

Les trouvailles monétaires du 3° s. apr. J.-C.: témoins de crise et de continuité. Plusieurs ensembles monétaires, pour la plupart des antoniniens de mauvaise qualité (fig. 116), contemporains des structures artisanales et domestiques mises au jour en 1997 au nord-est du théâtre d'Avenches (En Selley), témoignent d'échanges ininterrompus et intenses entre le milieu du 3° et le premier tiers du 4° s. apr. J.-C.

L'abondance de ces petites pièces reflète la crise politique et économique qui s'instaure au cours du 3° s. apr. J.-C. et qui remet en question le système précédemment établi par Rome. La création de l'antoninien remonte à 214 apr. J.-C., suite à une dévaluation progressive des monnaies en argent. Cette nouvelle monnaie, qui équivaut environ à deux deniers, perd rapidement de sa valeur et, sous Claude le Gothique (268-270 apr. J.-C.), ne contient guère plus que 2 % d'argent (fig. 116, 2). Les antoniniens des empereurs officiels de Rome (fig. 116, 1-2) et des usurpateurs gaulois (260-274 apr. J.-C.) (fig. 116, 3-4) côtoient un grand nombre d'imitations (fig. 116, 5-7). Produites en masse pour tenter de juguler l'inflation, celles-ci ne contribueront en fait qu'à son accélération.

Aurélien (270-275 apr. J.-C.) puis Dioclétien (284-305 apr. J.-C.) cherchent à freiner cette dévaluation en créant des monnaies plus lourdes et plus riches en argent (fig. 116, 8-9). Ces réformes échouent cependant, les bonnes monnaies étant soustraites à la circulation en raison de leur teneur en argent. C'est donc davantage à ce phénomène de thésaurisation qu'aux invasions barbares du 3° siècle que l'on doit l'apparente «lacune monétaire» observée entre 275 et 305 apr. J.-C. à Avenches comme à Augst et à Windisch. Ce constat vaut également pour des régions situées hors du rayon d'action des Alamans, que ce soit la Belgique (Namur), la péninsule ibérique (Conimbriga) ou même l'Asie Mineure (Sardes)!

Bien qu'issues d'ateliers non officiels, ces imitations sont ainsi tolérées et permettent d'assurer l'approvisionnement en petit numéraire. Si leur production reflète l'impuissance du pouvoir central à gérer cette crise, elle témoigne aussi, paradoxalement, des mesures pratiques prises pour rétablir le fonctionnement de l'économie monétaire au niveau local. _SFK





Fig. 117 Tombe à inhumation datée du début du 11° siècle mise au jour à proximité du temple gallo-romain de la Grange des Dîmes.

Inumazione dell'inizio dell'XI sec., emersa in prossimità del tempio gallo-romano di la Grange des Dîmes. l'occupation du site au Bas-Empire et au haut Moyen Age suscite davantage de questions qu'elle n'en résout: si tout porte à croire que le site connut un réel déclin dès le milieu du 3° siècle, ce qui s'est sans doute traduit par un regroupement de la population à l'intérieur d'une enceinte réduite établie au sud de la colline d'Avenches, les rares traces matérielles du 4° aux 6/7° siècles ne donnent pour l'heure de cette occupation qu'une image diffuse. La relation même entre les structures tardives d'habitat et d'artisanat mises en évidence dans la région du théâtre et les premiers lieux de culte chrétiens attestés au pied de la colline d'Avenches, gagnerait elle aussi à être mieux connue.

Ni l'archéologie ni les textes ne nous disent ce qu'il advint d'Avenches entre le 7° et le début du 11° siècle. La persistance de lieux de culte du haut Moyen Age, voire plus anciens (St-Symphorien, St-Martin, église St-Etienne de Donatyre), témoigne pourtant d'une certaine continuité de la vie urbaine. La rupture avec le passé prestigieux

de la ville antique, dont les ruines frappaient encore l'imagination des voyageurs de l'époque, n'en est pas moins consommée: c'est en effet sur les décombres de l'amphithéâtre qu'est érigée à la fin du 11° siècle l'imposante tour dans laquelle, ironie de l'Histoire, sont aujourd'hui exposés quelques-uns des témoignages de ce que fut la capitale de cité des Helvètes. Davantage sans doute que ne l'ont fait les incursions alamanes dans nos régions dès le milieu du 3° s. apr. J.-C., la création au 13° siècle d'une ville neuve au sommet de la colline d'Avenches va définitivement sceller le sort de l'antique Aventicum, désormais livrée aux mains des récupérateurs de pierres et des chaufourniers.









Fig. 118

Monnaies mérovingiennes produites à Avenches par le monétaire Agiulfus (après 602/610 de notre ère). Il s'agit de tremisses en or, des pièces correspondant à la valeur d'un tiers de solidus. Bibliothèque nationale de France, Paris (1) et British Museum, Londres (2). Ech. 2:1.

Monete merovingiche coniate ad Avenches da Agiulfus (dopo il 602/610 d.C.). Si tratta di tremisses d'oro, monete equivalenti al valore di un terzo di solidus. Biblioteca nationale di Francia, Parigi (1) e British Museum, Londra (2). Sc. 2:1.

Fig. 119

Denier frappé dans un atelier indéterminé situé dans l'actuelle Allemagne (fin 11°- début 12° siècle?), découvert en 1994 dans les fouilles de l'insula 19, 0,99 g. Ech. 2:1.

Denaro di una zecca indeterminata della Germania attuale (fine XI inizio XII sec.?), emerso nel 1994 dagli scavi dell'insula 19. Sc. 2:1.





AVENTECO FITVR – «fabriqué à Avenches»: les *tremisses* d'Agiulfus, monétaire mérovingien à Avenches.

Les mutations politiques intervenant au Bas-Empire vont entraîner des changements dans le domaine de la production, de la diffusion et de l'utilisation de la monnaie. Cette évolution se résume, au 6° s. apr. J.-C., à une transition du système monétaire trimétallique (or, argent et bronze) à un système privilégiant un seul métal, l'or. Au 4° siècle déjà, diverses réformes monétaires aboutissent à la création d'une nouvelle dénomination en or, l'aureus solidus ou solidus (ce nom perdure sous les formes sol ou sou jusqu'aux temps modernes), introduite par Constantin le Grand. Une monnaie représentant un tiers du solidus, le tremissis, a également été produite.

Dès 476, date de la chute de l'Empire romain d'Occident, les ateliers monétaires officiels situés au nord des Alpes ferment leurs portes. Le stock monétaire encore en circulation permet d'assurer pendant un certain temps encore les échanges économiques. Les divers peuples germaniques venus s'installer sur le territoire de l'ancien Empire reprennent cependant la production de monnaies en or portant le nom de l'empereur, en imitant notamment des solidi et des tremisses en or. Dans les régions de la Suisse occidentale actuelle, ce sont tout d'abord les Burgondes qui frappent de telles pièces, selon le modèle des empereurs d'Orient Anastase (491-524 apr. J.-C.) et Justin (518-527 apr. J.-C.). En 534, le royaume burgonde tombe aux mains des Francs et fait désormais partie du royaume mérovingien. Suite à des conflits au sein de la dynastie souveraine, se forme une nouvelle couche (ou élite?) sociale qui fonde ses pouvoirs sur la possession de vastes territoires. Faute d'un pouvoir central, le monnayage, se basant toujours sur un système cohérent, va dès lors relever de monétaires, agents financiers dont les fonctions exactes restent mal connues.

Près de 800 centres de production mérovingiens sont attestés par les légendes figurant sur les monnaies, presque exclusivement des *tremisses*. Avenches est l'un des sept ou huit lieux d'émission identifiés en Suisse, avec Genève, Lausanne, Saint-Maurice, Sion, Bâle, Windisch et peut-être Delémont, ce qui souligne l'importance de la ville à cette époque et atteste la continuité de sa fonction de centre à l'échelon régional jusqu'au haut Moyen Age. Le monétaire responsable des frappes d'Avenches, du nom d'AGIVLFVS, a émis deux types différents, connus cha-

cun par un seul exemplaire (fig. 118,1-2). L'un d'eux présente un buste vu de face (fig. 118, 2), clairement inspiré du monnayage de l'empereur byzantin Phocas (602-610 apr. J.-C.), ce qui nous donne un indice chronologique pour la création de cette pièce. A Avenches même, deux *tremisses* produits par d'autres centres ont été trouvés à ce jour. L'une des pièces, fabriquée selon le modèle d'une monnaie de Justinien (527-565 apr. J.-C.), est aujourd'hui perdue; l'autre, d'attribution incertaine, provenant peut-être de la région de la Bourgogne actuelle, est conservée au Musée archéologique d'Yverdon-les-Bains. Aucune monnaie en bronze n'est attestée à Avenches, comme d'ailleurs dans la plupart des sites du Plateau suisse, au-delà de la période de 378-402 apr. J.-C. De récentes études portant sur les trouvailles de Kaiseraugst ont démontré que les dernières grandes émissions en bronze (de 364-402 apr. J.-C.) ont continué à être utilisées aux 5° et 6° siècles avant de disparaître progressivement.

Dans le cadre des formes économiques «closes» du haut Moyen Age, se basant essentiellement sur ses grands domaines (*villae*), la petite monnaie est probablement de moins en moins indispensable au bon fonctionnement de la vie quotidienne. Les monnaies en or, de plus grande valeur, jouent alors un rôle prépondérant. Elles servent notamment aux grandes transactions et au système fiscal. Ainsi, les impôts et les amendes sont perçus en or; après avoir été fondu et transformé en lingots, cet or était incorporé au trésor royal.

Les fouilles ne livrent donc que très rarement des monnaies du haut Moyen Age: seules 300 pièces à peine, pour la plupart en or, frappées entre le 6° et le 7° siècle, sont ainsi répertoriées en Suisse, ce qui ne représente guère qu'une proportion de un pour mille par rapport au nombre estimé des pièces d'époque romaine.

Après l'or, l'argent: le passage au bas Moyen Age. A nouveau aux mains des souverains, le système monétaire carolingien est fondé sur l'argent, avec le denier comme unité frappée. Ce n'est qu'au 13° siècle que sera mise à disposition une gamme de dénominations couvrant, comme c'était le cas à l'époque romaine, toutes sortes de transactions. A Avenches, plusieurs trouvailles médiévales, parfois exceptionnelles (fig. 119), attestent les activités économiques de cette nouvelle époque monétaire. _SFK